



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

PREFECTURE
46, rue Mazagran
CS 91507 – 53015 LAVAL cedex

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

BUREAU DE LA NATIONALITE ET
DU DROIT AU SEJOUR DES ETRANGERS

DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR

Réf. : articles L311-13, L313-7, L313-10, L313-11 7°, L313-14, L313-14-1, L 313-15 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) ; accords franco-tunisien et franco-algérien ; circulaire du Ministre de l'Intérieur du 28 novembre 2012.

Le présent formulaire doit être rempli en intégralité et transmis accompagné des pièces justificatives à la préfecture (par voie postale ou remise directe au guichet accueil).

À compter de la réception du dossier complet, le bureau de la nationalité et des étrangers de la préfecture vous convoquera pour un entretien.

VOUS PRESENTEZ

une demande de délivrance d'une carte de séjour temporaire ou d'un certificat de résidence algérien portant la mention « vie privée et familiale »

- parent d'enfants scolarisés,
- conjoint d'étranger en situation régulière,
- entré mineur en France pour rejoindre votre famille et devenu majeur,
- talents exceptionnels ou services rendus à la collectivité,
- circonstances humanitaires particulières.
- organisme d'accueil communautaire et d'Activité Solidaire (OACAS)

une demande de délivrance d'une carte de séjour temporaire ou d'un certificat de résidence algérien au titre du travail

une demande de délivrance d'une carte de séjour temporaire pour les mineurs isolés « salarié », «travailleur temporaire», «étudiant»

organisme d'accueil communautaire et d'Activité Solidaire (OACAS)

Votre numéro étranger (composé de 10 chiffres)

Nom

Prénom

Homme Femme

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance
Ville - Pays

Adresse actuelle

Code postal Commune

N° de téléphone fixe N° de téléphone portable

Adresse courriel

Attention, il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

ENTREE EN FRANCE

Date d'entrée en France :

Avec un visa OUI NON

Si oui, date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié (e) Pacsé (e) Séparé(e) Divorcé (e) Veuf(ve) Concubinage

Si vous êtes marié (e), pacsé (e) ou en concubinage

Nom du conjoint/pacsé/concubin Prénom

Né (e) le à Ville)

(Pays)

Nationalité

Date du mariage, pacs ou concubinage

Résident à l'étranger ? Oui Non

Ville de résidence Pays

Nature du titre de séjour si résident en France

Le mariage a-t-il eu lieu en France ? Oui Non

Votre conjoint a-t-il déposé une demande de regroupement familial auprès de l'OFII ? Oui Non

Vos enfants : **merci de renseigner tous vos enfants, même majeurs, ainsi que leur pays de résidence**

NOM	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vos autres liens familiaux

	NOM	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence
Père	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mère	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frères et sœurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SITUATION PROFESSIONNELLE

Disposez-vous actuellement :

- d'une promesse d'embauche ? Oui Non

- d'un contrat de travail ? Oui Non

- avez-vous déjà travaillé en France ? Oui Non

Si oui, merci de préciser

Dates d'emploi	Nature de l'emploi	Employeur

Avez-vous été scolarisé en France ? Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Années scolaires	Études suivies	Établissement scolaire

Avez-vous obtenu des diplômes en France ? Oui Non

Si oui, merci de les préciser :

Je suis informé (e) que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre séjour sont susceptibles de faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Fait à _____, le _____

Signature

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE
LES DOCUMENTS ORIGINAUX SERONT À PRÉSENTER LORS DU RENDEZ-VOUS QUI VOUS SERA FIXÉ

PIÈCES OBLIGATOIRES DANS TOUS LES CAS

- ❑ passeport avec lequel vous êtes entré en France et passeport en cours de validité (copie intégrale faisant apparaître votre identité, les dates de validité, le visa d'entrée, la date d'entrée en France et toutes les pages comportant des tampons et visas),
- ❑ lettre motivée de demande d'admission exceptionnelle au séjour,
- ❑ 4 photographies d'identité avec vos nom et prénom écrits au dos,
- ❑ acte de naissance,
- ❑ titres de séjour des membres de votre famille en France,
- ❑ justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (facture d'électricité, gaz ou téléphone fixe, contrat de location...)
 - en cas d'hébergement, fournir une attestation d'hébergement de l'hébergeant **et** copie de la pièce d'identité **et** un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant,
- ❑ tout justificatif attestant de votre intégration dans la société française (diplôme, attestation de suivi de cours de langue française, engagement dans une association...),
- ❑ tout justificatif attestant d'une ancienneté et d'une continuité de séjour en France d'au moins cinq ans (deux ans pour les mineurs devenus majeurs à la date de leur dix-huitième anniversaire)
 - tout document émanant d'une administration publique (préfecture, service social et sanitaire, établissement scolaire, juridiction, attestation AME, documents URSAFF ou ASSÉDIC, avis d'imposition sauf s'il n'indique aucun revenu perçu en France, factures d'hôpital,...)
 - éventuellement tout document émanant d'une institution privée (bulletins de salaire, relevé bancaire présentant des mouvements, certificats médicaux de médecin de ville,)

Vous devez joindre 50 euros en timbres fiscaux non remboursables quelle que soit la suite donnée

Conformément à la réglementation du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, vous êtes redevable d'une **taxe de chancellerie de 200 €** due à la première demande de titre de séjour si vous êtes entré en France sans les documents et visas exigés pour vous y installer durablement ou vous y êtes maintenu irrégulièrement.

50 euros, non remboursables, sont perçus lors de la demande de titre et doivent être payés au moyen de timbres «fiscaux» (article 42 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013).

Quelle que soit l'issue de l'instruction, les 50 € ne seront pas remboursés, si une décision favorable est prise, les 150 € au titre du visa de régularisation restants seront à payer lors de la remise du titre de séjour.

Ces timbres sont en vente :

- sur le site internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- ou dans les bureaux de tabac agréés.

En outre, la délivrance d'un premier titre de séjour est conditionnée par le versement d'une **taxe de séjour et d'un droit de timbre variant selon le titre de séjour délivré**, reversée à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, assortie d'une **taxe de 25 €** pour l'agence nationale des titres sécurisés, à payer lors de la remise du titre en préfecture.

SI VOUS SOLLICITEZ VOTRE ADMISSION AU SEJOUR PAR LE TRAVAIL

- ❑ contrat de travail ou promesse d'embauche en CDI ou CDD d'au moins 6 mois (toutes les promesses d'embauche en cas d'employeurs multiples) (formulaire CERFA n°15186*03,
- ❑ l'engagement de versement de la taxe versée à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) (formulaire CERFA n°13586*01),
- ❑ justificatifs relatifs à la réalité et à l'ancienneté de vos activités professionnelles antérieures (tous vos contrats, bulletins de salaire, certificats de travail...),
- ❑ tout document justifiant de votre qualification et/ou de votre expérience professionnelle : copie des diplômes obtenus en France et à l'étranger avec traduction officielle en français,
- ❑ justificatifs permettant d'établir une rémunération au moins égale au salaire minimum de croissance mensuel SMIC (avis d'imposition, bulletins de salaire).

Les formulaires CERFA sont téléchargeables sur le site internet : <http://www.immigration.gouv.fr> (rubrique <http://www.mayenne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers/Employeurs-vous-souhaitez-recruter-un-ressortissant-etranger>) ou disponibles à la préfecture, bureau de la nationalité et des étrangers

SI VOUS ETES CONJOINT (E) D'UN ETRANGER EN SITUATION REGULIERE

- ❑ livret de famille si vous en possédez un,
- ❑ acte de mariage intégral (traduit en Français par un traducteur assermenté s'il est établi en langue étrangère)
- ❑ titre de séjour de votre conjoint,
- ❑ justificatifs de l'ancienneté et de la stabilité de la vie commune avec votre conjoint(e) ou partenaire de PACS d'une durée de 18 mois,
- ❑ justificatifs de vos ressources et celles de votre conjoint (e) ou partenaire de PACS

SI VOUS ETES PARENT (S) D'UN ENFANT SCOLARISE

- ❑ justificatif du lien de filiation : acte de naissance intégral de l'enfant (traduit en Français par un traducteur assermenté s'il est établi en langue étrangère),
- ❑ copie du livret de famille si vous en possédez un,
- ❑ justificatifs de scolarité de l'enfant (tous les certificats prouvant au moins **3 ans** de scolarité)
- ❑ justificatifs de la présence en France des enfants (carnet de santé, ...)
- ❑ si vous ne vivez pas avec l'enfant :
 - copie de la pièce d'identité de l'autre parent,
 - et lettre de l'autre parent attestant que vous contribuez à l'éducation et à l'entretien de votre enfant,
 - et tous justificatifs attestant que vous contribuez à l'éducation et à l'entretien de votre enfant (justificatifs de vos visites, factures d'achats divers, versement d'une pension alimentaire),
 - et copie du jugement statuant sur l'exercice de l'autorité parentale s'il existe.

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET QUE VOUS ETES ENTRE(E) MINEUR(E) EN FRANCE

- ❑ justificatifs de la présence en France depuis au moins 2 ans à la date de votre 18^{ème} anniversaire,
- ❑ justificatifs de votre parcours scolaire assidu et sérieux (certificats de scolarité depuis votre entrée en France, bulletins scolaires...),
- ❑ justificatifs permettant d'établir que vous êtes à la charge effective de la cellule familiale en France

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET QUE VOUS ETES ENTRE(E) MINEUR(E) ISOLE (E) EN FRANCE

- ❑ justificatifs de la prise en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance entre l'âge de 16 et 18 ans,
- ❑ justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la scolarité et/ou de la formation professionnelle,
- ❑ justificatifs de la nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine
- ❑ avis de la structure d'accueil sur votre insertion dans la société française

SI VOUS SOLLICITEZ VOTRE ADMISSION AU SEJOUR POUR DES MOTIFS EXCEPTIONNELS OU DES CONSIDERATIONS HUMANITAIRES

- ❑ Exposé et justificatifs des motifs exceptionnels que vous souhaitez faire valoir
- ❑ Justificatifs attestant d'un talent exceptionnel ou de services rendus à la collectivité (par exemple dans les domaines culturel, sportif, associatif, civique ou économique),
- ❑ Justificatifs attestant de circonstances humanitaires particulières.

SI VOUS SOLLICITEZ VOTRE ADMISSION AU SEJOUR POUR DES MOTIFS ORGANISME D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE ET D'ACTIVITÉ SOLIDAIRE (OACAS)

- ❑ Documents justifiant de trois années d'activité ininterrompue au sein d'un ou plusieurs organismes agréés pour l'accueil, l'hébergement ou le logement de personnes en difficultés : certificat de présence, relevés de cotisations

- ❑ Pièces justifiant du caractère réel et sérieux de l'activité et des perspectives d'intégration (diplômes, attestations de formation , certificats de présence, attestation de bénévoles ...)

- ❑ Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande) mentionnant l'agrément et précisant :
 - la nature des missions exercées
 - leur volume horaire
 - la durée d'activité
 - le caractère réel et sérieux de l'activité
 - les perspectives d'intégration de l'intéressé au regard notamment du niveau de langue
 - les compétences acquises
 - le projet professionnel du demandeur
 - éléments relatifs à la vie privée et familiale du demandeur